

Le Lien 20 21 22



Après le drame de Villiers-sur-Marne qui a coûté la vie à une jeune femme qui a eu le malheur de vouloir servir ses concitoyens en essayant de les protéger, le débat sur l'armement des polices municipales a ressurgi. Et comme trop souvent on entend tout et n'importe quoi. Beaucoup de personnes s'expriment sur le sujet sans rien y connaître.

Faut-il ou non armer les policiers municipaux ? Faut-il leur permettre d'avoir à leur ceinture des armes de 1^{ère} catégorie (arme de poing 9mm), de 4^{ème} catégorie (le fameux Taser) ou de 6^{ème} catégorie (tonfa et bombe lacrymogène) ? La réponse revient en partie aux élus de la commune. En partie seulement car la décision d'embaucher des policiers et éventuellement de les armer est soumise au bon vouloir du Préfet et du Procureur de la République.

Il est dommage que la répression ne puisse s'exercer efficacement que sur les automobilistes qui sont forcément des délinquants.

L'heure est, pour l'instant au recueillement et au deuil. Viendra plus tard le temps de la réflexion et des décisions.

ALAIN KELYOR
MAIRE D'EMERAINVILLE

LA POLICE municipale a investi les groupes scolaires au cours des mois de mai et de juin. Il n'était nullement question de mettre au pas les chères têtes blondes mais plus exactement le désir de leur inculquer des notions de sécurité routière. Toutes sortes de dangers guettent les enfants dans la

rue. Celle-ci n'étant pas une cour de récréation où il est possible de faire tout et n'importe quoi, il est préférable d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge. Du CP au CM2, la police municipale délivre les bons messages, apprend aux enfants à se déplacer avec prudence, à respecter les autres usagers de la route. Des messages qui, il faut l'espérer, porteront leurs fruits dans les années à venir et feront

plus tard de ces jeunes citoyens des usagers responsables. D'ici là, ils parviendront peut-être à changer les comportements de leurs parents. Qui sait ?



Ralentir école



VOUS ÊTES intéressés par les informations municipales. Vous voulez lutter contre le gaspillage de papier. La municipalité vous propose de vous faire parvenir les informations municipales (hormis le Mag et Le Lien) par mail. Pour cela, il vous suffit de nous faire parvenir votre adresse électronique à **maire@mairie-emerainville.fr** pour être référencé. Vous serez ensuite informés au fur et à mesure des événements à venir sur la commune.



La nostalgie était palpable, le 8 mai au soir à l'Espace Guy Drut. Avec les années qui passent, les cheveux deviennent plus rares et blancs. Bref, les ventres plats ont pris de la rondeur et les souvenirs reviennent à la surface. Et oui, comme disaient nos grands-parents «c'était le bon temps». Aujourd'hui on n'attend plus forcément d'avoir des petits-enfants pour parler de «son bon temps» à soi. Devant la rigueur ou l'austérité (les deux mots sont à la mode en ce moment) la génération du baby boom se replie sur ses années folles. Pour les enfants de l'après-guerre les années 70 sont synonymes de liberté, de bonheur, de travail et... d'argent. Il faut se résigner tout ceci est devenu bien rare aujourd'hui. Quoi de



plus normal, dès lors de se réfugier dans ses souvenirs. Le temps d'une soirée tous ont retrouvé avec délice les musiques d'une époque aujourd'hui révolue. Les quadras, les quinquas et les autres sont venus passer une excellente soirée sur la piste de danse tout en reprenant en

choeur les tubes de leurs 20 ans. C'est peut-être aussi cela le secret de l'éternelle jeunesse. A l'année prochaine.





LA VICTOIRE sur l'Allemagne nazie a été commémorée par la municipalité le 8 mai. A cette occasion plus d'une centaine de personnes s'est rassemblée pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Avant un dépôt de gerbes par les élus, la section UNC s'est vue remettre un nouveau drapeau par le représentant départemental des Anciens combattants.

Les enfants des écoles Lavoisier et Malnoue II ont ensuite entonné une vibrante Marseillaise ainsi que le Chant des Partisans particulièrement émouvant.

A l'issue de la cérémonie, des médailles ont été remises, en mairie, à des anciens combattants.



LA PRÉSERVATION de notre planète passe aussi par la maîtrise de nos déchets. Afin de faire passer le message auprès des jeunes générations mais aussi des adultes, l'Espace Saint-Exupéry a proposé le 22 mai, un

spectacle éducatif «Trigrella». Armelle Poulin et Annabelle Lagaude, les deux comédiennes ont emmené les spectateurs dans le monde des déchets et de la nécessité à trier et à recycler.



PROCHAINS rendez-vous de la Maison de l'environnement :

Vendredi 25 juin à 20h30

Soirée familiale à la découverte des Amphibiens. Diaporama commenté et visite guidée dans la réserve naturelle.

Inscriptions obligatoires avant le 23 juin
Participation 2 €

Samedi 26 juin de 14 à 16h

Atelier jardinage. Inscriptions obligatoires avant le 24 juin. Participation 5 €

Lundi 5 juillet : Décoration de notre jardin de 10h00 à 12h00. Participation : 5 €.

Mardi 6 juillet : A l'aventure ! Pique-nique* et construction de cabane de 12h00 à 16h00. Participation : 2 €.

Jedi 8 juillet : Récup' : construisons notre boîte pour les trésors de cet été de 10h00 à 12h00. Participation : 2 €.

Vendredi 9 juillet : Fabriquons des abris pour nos amis du jardin de 14h00 à 16h30. Inscriptions obligatoires avant le 6 juillet. Participation : 5 €.

Samedi 10 juillet : Sortie familiale à la mer (Cabourg). 5€ la place.

Jedi 15 juillet : A l'aventure ! Pique-nique* et découverte de la Réserve Naturelle de 12h00 à 16h00. Participation : 2 €.

Vendredi 16 juillet : Récup' : construisons notre Totem de 10h00 à 12h00. Participation : 2 €.

Samedi 17 juillet : Atelier jardinage de 14h00 à 16h00. Inscriptions obligatoires avant le 14 juillet. Participation 5 €.

Lundi 19 juillet : Promenade et ramassage d'éléments naturels de 10h00 à 12h00, et fabriquons notre déco nature de 14h00 à 16h00, participation : 2 € par atelier.

Mardi 20 juillet : Pique-nique* et petites histoires dans les bois de 12h00 à 16h00, participation : 2 €.

Jedi 22 juillet : Grand Jeu sur le thème de l'environnement de 13h30 à 16h30, participation 5 €.

Vendredi 23 juillet : Pique-nique* et jeux extérieurs de 12h00 à 16h00. Participation : 2 €.

Samedi 24 juillet : Atelier jardinage de 14h00 à 16h00. Inscriptions obligatoires avant le 21 juillet, participation : 5 €.

Lundi 26 juillet : Promenade et ramassage d'éléments naturels de 10h00 à 12h00, et fabriquons notre déco nature de 14h00 à 16h00, participation : 2 € par atelier.

Mardi 27 juillet : A l'aventure ! Pique-nique et construction de cabane de 12h00 à 16h00, participation : 2 €.

Jedi 29 juillet : Goûter et petits jeux de 14h00 à 16h00, participation : 2 €. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures.

* Pique-nique à prévoir

Pour des raisons d'organisation, l'inscription aux ateliers est obligatoire. Pour nos ateliers nous récupérons volontiers : bouchons, boutons, laine, papiers, serviettes...

Maison de l'Environnement :
01 60 05 34 42 / 06 70 75 21 21
courriel : mde@mairie-emerainville.fr

EMERAINVILLE



FÊTE COMMUNALE



19 JUIN
11H/23H

DE 2 À 99 ANS
UNE JOURNÉE FAMILIALE
ET CHAMPETRE À NE PAS
MANQUER !

GALA DE CATCH

I N T E R N A T I O N A L

SPECTACLE VADÉ CIRQUO

★ CHORALE DES ENFANTS ★

MAJORETTES & FANFARE DU MONTÉNÉGR0

STRUCTURES GONFLABLES

JEUX FAMILIAUX PICARDS STANDS BUVETTE

RENSEIGNEMENTS 01 60 37 61 25